



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'éducation

Question au Gouvernement n° 940

Texte de la question

RÉFORME DE L'ÉCOLE

M. le président. La parole est à M. Philippe Gomes, pour le groupe Union des démocrates et indépendants.

M. Philippe Gomes. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, comme vous le savez, notre pays pointe au dix-huitième rang sur les trente-quatre pays de l'OCDE, pour la performance de ses élèves. (*Rires et exclamations sur les bancs des groupes SRC, écologiste et RRDP.*)

Plusieurs députés du groupe SRC. Grâce à qui ?

M. Philippe Gomes. Un rapport très instructif vient d'être rendu public par la Cour des comptes, intitulé " Gérer les enseignants autrement ". La Cour rappelle, je la cite, que " l'inefficience de notre système éducatif n'est due ni à un manque d'enseignants ni à un manque de moyens ".

M. Patrick Ollier. Ah, voilà !

M. Philippe Gomes. Elle rappelle également que " la réduction des effectifs au cours de la RGPP comme l'augmentation progressive des effectifs sur les cinq prochaines années sont vaines dès lors que les règles de gestion restent inchangées ".

M. Bernard Deflesselles. Eh oui !

M. Philippe Gomes. Ces conclusions, monsieur le ministre, sont donc strictement opposées à la réponse purement quantitative que vous apportez dans le cadre de votre politique, avec la création de 60 000 postes. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UDI et UMP.*)

La question aujourd'hui n'est pas de prévoir plus de moyens, plus d'enseignants, plus de postes, mais de changer de manière fondamentale les règles de gestion de nos enseignants. Il faut sortir d'une gestion, comme le dit la Cour des comptes, " uniforme et inégalitaire ", qui mine notre système éducatif depuis plus de trente ans. Il faut mieux employer les enseignants, mieux les valoriser, mieux les accompagner.

De tout cela, monsieur le ministre, pas un mot dans la loi sur la refondation de l'école de la République ! Comme si répéter à l'envi " 60 000 postes, 60 000 postes ", comme un rite incantatoire, allait véritablement traiter les problèmes de notre école ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes UDI et UMP.*)

Monsieur le ministre, ma question est donc la suivante : quand allez-vous abandonner cette vieille lune coûteuse de la création de plus de postes, au lieu de vous attaquer aux véritables racines du mal français, dont souffre notre système éducatif ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes UDI et UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

M. Vincent Peillon, *ministre de l'éducation nationale*. Monsieur le député, vous avez raison (" Ah ! " sur les bancs des groupes UMP et UDI)...

M. Lucien Degauchy. Bravo !

M. Vincent Peillon, *ministre*. ...de rappeler - c'est par là que vous avez commencé - la difficulté qui est aujourd'hui celle des élèves dans le système scolaire français et la dégringolade de notre pays dans toutes les évaluations internationales. Cette situation, il faut la stopper, et c'est pourquoi le Président de la République et le Gouvernement ont décidé de faire de l'école une priorité. Après cette séance de questions au Gouvernement, vous aurez l'occasion de voter en seconde lecture la loi de refondation de l'école de la République.

(*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste et RRDP.*)

L'analyse de cette situation est simple : les difficultés de nos élèves se créent dans les premières années de

l'école primaire, au cours préparatoire et au CE1. La Cour des comptes comme l'OCDE rappellent que le taux d'encadrement de nos élèves dans ces classes est le plus faible de tous les pays européens et s'est détérioré ces dernières années. Il faut donc mettre des professeurs en face des élèves. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

Deuxièmement, l'élément le plus important pour la réussite éducative des élèves, c'est la formation des professeurs. Il faut donc remettre en place une formation des enseignants.

Troisièmement, la France est le pays qui donne aux élèves de l'école primaire le moins de temps scolaire et de temps éducatif de tous les pays du monde : cent quarante-quatre jours par an.

C'est pourquoi ce gouvernement a décidé de faire non des réformes quantitatives, mais de grandes réformes qualitatives, des réformes de structure (*Exclamations sur les bancs des groupes UMP et UDI*), en accordant la priorité au primaire, ce qui ne s'est jamais fait, en transformant les programmes, les pédagogies, et bien entendu en remettant en place une formation des enseignants et en conduisant la réforme des rythmes. Nous opérons ainsi le redressement éducatif. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, écologiste et RRDP.*)

Données clés

Auteur : [M. Philippe Gomes](#)

Circonscription : Nouvelle-Calédonie (2^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 940

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 juin 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [6 juin 2013](#)